

---

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé "Acte pour confirmer une certaine convention conclue entre le gouvernement du Canada et la compagnie du grand chemin de fer Occidental, et pour lui donner effet," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé "Acte pour changer les limites des comtés de Joliette et Berthier pour les fins électorales," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Leclerc de St. Just, secondé par l'honorable M. Cormier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour éviter la nécessité de grossoyer les documents publics sur parchemin," a été lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit amendé comme suit :

Page 1, ligne 7. Après "lettres patentes" insérez "de la Puissance.

Page 1, ligne 8. Retranchez "quelconque public ou particulier," et insérez "public de la dite Puissance."

La question a alors été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant les offenses relatives aux monnaies," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant le parjure," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. Mitchell a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du Canada, 12 Victoria, chapitre 114, pour refondre les lois et les ordonnances relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la corporation de la Maison de la Trinité de Québec, et pour d'autres fins."

Le bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Ryan, La Chambre s'est ajournée.

---